

## **Un rapport soutient que les universités et les collèges ont un rôle à jouer dans l'acquisition de compétences en numératie**

Un nouveau rapport du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) conclut que l'acquisition de compétences en numératie ne devrait pas être uniquement du ressort des écoles primaires et secondaires de la province, mais que les collèges et universités ont également un rôle à jouer.

Le rapport intitulé *Améliorer les compétences en numératie des élèves de niveau postsecondaire : quelle est la voie à suivre?* recense plusieurs évaluations provinciales et internationales qui ont révélé que les compétences en mathématiques et en numératie des étudiants et des adultes de l'Ontario laissent à désirer. Dans une [analyse](#) des résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes de 2012, Statistique Canada a constaté que 19,5 % des diplômés universitaires nés au Canada, âgés de 25 à 29 ans, ont obtenu un niveau 2 ou un niveau inférieur sur l'échelle de compétence en numératie lors de l'évaluation. L'évaluation comprend cinq niveaux de compétence.

Un [projet pilote](#) mené par le COQES, qui visait à évaluer la littératie, la numératie et les compétences en résolution de problèmes des étudiants de première année et de dernière année dans 19 collèges et universités de l'Ontario, a conclu que près d'un quart des étudiants de dernière année ayant participé au projet pilote ont obtenu un niveau 2 ou un niveau inférieur sur l'échelle de compétence en numératie.

Ces constatations et celles d'autres études ont soulevé des préoccupations puisque les étudiants qui commencent des études dans les collèges et universités de l'Ontario ne possèdent pas les compétences fondamentales en mathématiques et en numératie, comme le souligne le rapport. Les universités et les collèges multiplient les initiatives pour renforcer les compétences en mathématiques des étudiants, notamment les centres d'enseignement des mathématiques, les cours de rattrapage en mathématiques et les services de tutorat. Ces initiatives sont cependant destinées à un nombre restreint d'étudiants, généralement ceux qui sont inscrits à des programmes comportant des cours de mathématiques, et elles ne mettent pas nécessairement l'accent sur les compétences en numératie. Alors que les mathématiques consistent à réfléchir *aux chiffres* (y compris à des abstractions), la numératie est l'ensemble des *connaissances mathématiques* qui permettent à une personne d'être fonctionnelle en société.

Selon le rapport, l'enseignement des notions de calcul est généralement considéré comme le ressort du système scolaire de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Les auteures croient cependant que cette perception est ancrée dans un concept désuet de la numératie, où celle-ci est confondue avec les mathématiques. « Notre conception de la numératie a évolué. Nous savons que la numératie n'est pas simplement synonyme de compétences mathématiques appliquées et que sa maîtrise passe par de fréquents exercices. Il y a lieu de s'inquiéter, car les étudiants postsecondaires semblent avoir perdu la main à ce chapitre », affirment les auteures.

Afin d'examiner ce que les établissements d'enseignement postsecondaire peuvent faire pour améliorer les compétences en numératie des étudiants, le COQES, de concert avec le Centre for Mathematics Education du Fields Institute, a tenu un atelier en décembre, qui a réuni des spécialistes en numératie du gouvernement, des universités, des collèges et des écoles primaires et secondaires. L'atelier a constitué une première étape importante en vue de faire progresser l'acquisition de compétences en numératie dans les collèges et universités de l'Ontario.

Le rapport préconise une évaluation plus efficace des compétences en numératie des étudiants postsecondaires et l'élaboration de nouvelles stratégies pour enseigner les notions de calcul dans les collèges et universités.

*Améliorer les compétences en numératie des élèves de niveau postsecondaire : quelle est la voie à suivre?* a été rédigé par Sarah Brumwell et Alexandra MacFarlane du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.